

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 15 novembre 2017 : situation sur les marchés, bilan des contrôles sanitaires des produits et des établissements, innovation, États généraux de l'alimentation et plans de filières

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 15 novembre 2017, sous la présidence de Monsieur Hervé Jeantet.

En criée, l'augmentation des volumes de céphalopodes compense partiellement la baisse de volume des autres espèces

En cumul sur les dix premiers mois de l'année 2017, les ventes en halles à marée ont représenté 162 milliers de tonnes, soit une baisse de 1 % par rapport à la même période de 2016. Le prix moyen est en hausse de 2 %, ce qui permet de maintenir le chiffre d'affaires à 548 millions d'euros (+ 2 % par rapport à dix mois 2016). Les façades les plus touchées par les pertes de volume sont la Méditerranée, la Bretagne sud et la Manche.

Les échanges français de produits aquatiques progressent en volume et en valeur au premier semestre 2017

Sur les huit premiers mois de l'année 2017, les importations françaises de produits aquatiques ont progressé de 2 % en volume et 9 % en valeur, par rapport à la même période de 2016. Parmi les principales espèces échangées, seul le saumon voit ses volumes régresser à l'importation (- 1 %). Les exportations françaises enregistrent une hausse de 4 % en volume et de 4 % en valeur de janvier à août 2017. Par exemple, les exportations de saumon fumé progressent de 20 % en volume. Malgré des prix à l'exportation en hausse, les volumes de produits tropicaux exportés sont également dynamiques : + 17 % pour l'albacore congelé, + 44 % pour le listao congelé et + 13 % pour les crevettes congelées. Parmi les espèces issues des côtes françaises, les exportations de baudroies ont progressé de 11 % en volume (principalement vers l'Espagne et l'Italie), mais les disponibilités moindres en sole, bar ou anchois pénalisent les exportations (respectivement - 12 %, - 17 %, - 16 % en volume). Les exportations d'huîtres progressent de 31 % pour un prix moyen en hausse de 7 %. Les envois vers la Chine et Hong-Kong ont été multipliés par deux.

Baisse des achats des Français en poissons frais entiers et progression des achats en poissons frais découpés

D'après le panel Kantar Worldpanel, les achats des ménages français en poissons frais ont régressé de 2 % en volume pour un prix moyen au détail en hausse de 4 % en cumul de janvier à septembre 2017. Cette baisse des volumes s'explique par une baisse des achats de poissons entiers (- 9 %) alors que les achats de poissons découpés progressent de 2 %.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière « pêche et aquaculture » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peches-et-aquaculture/2017/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-15-novembre-2017/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peches-et-aquaculture/2017/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-15-novembre-2017/(filiere)/2)

Contrôles sanitaires dans le secteur des produits de la mer et de l'aquaculture : le bilan des inspections 2016 confirme la grande qualité sanitaire des produits de la filière

La direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté en conseil les résultats des contrôles, réalisés pour l'année 2016, sur les produits dans l'ensemble de la chaîne de commercialisation et des inspections dans les établissements de production et de transformation.

Les plans de surveillance et les plans de contrôle permettent de s'assurer de la conformité des produits proposés à la consommation avec les normes fixées par la réglementation, en procédant à des analyses

bactériologiques et physico-chimiques pour la recherche de l'ensemble des contaminants. Les inspections sanitaires régulières permettent de veiller à ce que les établissements maîtrisent correctement les risques liés à leur activité.

Les résultats montrent la forte mobilisation de la filière pour garantir des produits sains et ne présentant pas de risques pour le consommateur. La mise à disposition du public du résultat des contrôles des établissements sur le site Alim'Confiance et la publication des bilans de plans de surveillance et de contrôle des produits permettent de conforter l'image positive de la filière.

Pour en savoir plus : <http://alim-confiance.gouv.fr/>

Innovation dans la filière pêche : bilan de l'utilisation des dispositifs du FEAMP

Le conseil a pris connaissance du bilan de l'utilisation des dispositifs du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour l'innovation dans la filière pêche, dans le cadre de deux appels à projets, en 2016 et 2017.

Pour répondre au besoin d'innovation identifié dans la filière pêche et aquaculture, l'ensemble des mesures innovation du FEAMP avaient été retenues et une dotation importante de crédits européens affectée à ces enjeux (47 millions d'euros dans la maquette initiale).

Si les opérateurs de la filière aquacoles ont saisi l'opportunité de ce dispositif avec de nombreux projets lancés grâce au concours du FEAMP, la mobilisation des opérateurs de la pêche reste insuffisante, avec seulement 13 dossiers sélectionnés pour environ 3,6 millions d'euros mobilisés. Des propositions de simplification des dispositifs ont été partagées au sein du conseil spécialisé. Elles permettront aux entreprises, centres techniques et opérateurs scientifiques de proposer de nouveaux projets innovants permettant de répondre à l'ensemble des enjeux identifiés dans la filière, de la mer à l'assiette : consommation énergétique des navires, amélioration de la sélectivité, réduction de l'impact environnemental des activités, partage de l'information, procédés de transformation, nouveaux produits...

États généraux de l'alimentation : avancement du travail sur les plans de filière dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture

À l'occasion de ce conseil, des échanges constructifs ont eu lieu sur les avancées des États généraux de l'alimentation et l'implication de la filière pêche et aquaculture.

L'objectif de ces travaux, fixé par le Président de la République, a été rappelé. L'élaboration des plans de filière a pour objectif l'engagement collectif des acteurs économiques des filières dans une démarche de transformation en profondeur des modes de production et de l'ensemble de la chaîne alimentaire. Le Président de la République a ainsi confié aux organisations professionnelles et interprofessionnelles la responsabilité de conduire ces travaux, en y associant l'ensemble des maillons de la filière. Le conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer a permis de faire un point d'avancement sur les travaux engagés et de partager des éléments de méthode pour garantir la bonne association de l'ensemble des maillons du secteur.

Études économiques de FranceAgriMer

Dans la continuité des réflexions stratégiques de filière, le conseil spécialisé a permis de proposer plusieurs thématiques d'études à engager, dans le cadre de la mission de FranceAgriMer de réalisation d'études et analyses économiques destinées à éclairer les entreprises et organisations professionnelles sur le fonctionnement des marchés. Elles permettront notamment d'évaluer des marchés émergents, de nouveaux modes de distribution ou d'explorer des axes de gain de compétitivité pour les entreprises françaises.

FranceAgriMer organisera, à son siège de Montreuil, le 4 décembre prochain de 10h à 17h, une journée de présentation d'études finalisées récemment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture réalisées dans le cadre de son programme annuel d'études économiques. Les études présentées porteront sur la place des femmes dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture en France, la poissonnerie de détail en France, l'analyse de la mise en œuvre de la réglementation sur l'étiquetage des produits aquatiques et le marché de la crevette en France.

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr